

RADIOPROTECTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



3 jours - 21 heures



29 novembre au 1^{er}
décembre 2023



12 stagiaires



1000 € TTC/pers.



Lieu de formation Campanile Montparnasse, 146 Avenue du Maine – 75014 PARIS



Intervenants Dr Stéphanie GRÉGOIRE (médecin du travail, MTPH CHU Nantes)



Objectifs

- Définir les missions et les responsabilités des différents acteurs concernés, en particulier la position du médecin du travail par rapport à la personne compétente en radioprotection
- Respecter les nouveaux textes réglementaires et législatifs spécifiques
- Gérer les risques liés aux radiations ionisantes : irradiation, contamination
- Identifier les indicateurs de suivi
- Mettre en place des actions pertinentes dans les services de santé au travail pour améliorer le suivi et la gestion des risques liés aux radiations ionisantes



Publics concernés

- Médecins du travail, collaborateurs médecins, internes en médecine du travail
- Infirmiers en santé au travail



Pré-requis

- Aucun



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges à partir des expériences des stagiaires et des expériences des formateurs
- Temps de questions/réponses
- Études de situations de travail



Évaluation et suivi

- Recueil des attentes des participants en début de formation
- Pré et post test
- Correction et d'analyse des pré test et post test



Indicateurs de résultats

- Évaluation globale de la formation (2022) : **87%**
- Satisfaction des participants (2022) : **90%**
- Nombre de participants à la formation (2022) : **5 participants**



Programme

Mercredi 9h00-12h30

- Accueil et présentations :
 - Pré-test
 - Recueil des attentes des participants
- Rappels de la réglementation actualisée
- La radioprotection
- Le risque radiologique
- La radiobiologie
- Les moyens de radioprotection

14h00-17h30

- L'exposition externe
- L'exposition interne

Jeudi 9h00-12h30

- Le suivi de l'état de santé des travailleurs classés
- Les acteurs de la radioprotection / Le rôle du médecin du travail
- Les différents secteurs utilisant des rayonnements ionisants

14h00-17h30

- Les différents secteurs utilisant des rayonnements ionisants

Vendredi 9h00-12h30

- Étude de cas cliniques

14h00-17h00

- Étude des postes de travail
 - Analyse des situations de travail / Modalités de suivi des salariés
 - Correction et analyse des pré test et post test
-